



**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-PONS**

**Séance du 30 Novembre 2007**

L'an deux mil sept et le douze du mois d'octobre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel NICOLAO, Maire.

**Date de convocation** : 23 novembre 2007

**Nombre de Membres** : afférents au Conseil Municipal : 15 en exercice : 13 présents : 09

**Présents** : Mmes GARCIN, OKROGLIC, VIGUIER - MM. BOURRELY, DISSET, PETRUCCI, ROSSI, SONZA.

**Absents et/ou excusés** : Mme OLIVIER - MM. DERBEZ, MARTELLY, ROBYN,  
Monsieur Jean-Louis PETRUCCI a été nommé secrétaire de séance.

**PRIX DES CONCESSIONS AU COLUMBARIUM.**

Monsieur le Maire rappelle l'installation du columbarium dans le nouveau cimetière.  
C'est un Modèle Floriac Esterel de 8 concessions permettant des réassorts au fur et à mesure des besoins.

Chaque concession pouvant contenir 2 urnes.

Le prix d'achat s'est élevé à **2.024,00 € H.T.**

Après délibéré, le Conseil Municipal décide :

⇒ **d'accorder** des concessions perpétuelles

⇒ **de fixer** le prix de chacune des concessions à **253 € H.T.**, soit **302.59 € T.T.C** à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2007.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Michel NICOLAO

